

Document public

Bilan des Inventaires Historiques Régionaux (IHR) au 31 décembre 2004 Disparités des IHR et perspectives

Rapport final

BRGM/RP-53776-FR
avril 2005

Étude réalisée dans le cadre des opérations
de Service public du BRGM 2004 01POLB03

L. Callier et J.P. Gérard

Vérificateur :

Original signé par : Koch-Mathian

Approbateur :

Original signé par : P. Billaud

Le système de management de la qualité du BRGM est certifié AFAQ ISO 9001:2000.

Mots clés : Anciens sites industriels, Inventaire, Basias, Bilan, IHR, 2004, Disparités, Perspectives.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Callier L. et Gérard J. P. (2005) - Bilan des Inventaires Historiques Régionaux (IHR) au 31 décembre 2004 – Disparités des IHR et perspectives. Rapport BRGM RP-53776-FR d'avril 2005, 42 p., 4 ann.

Synthèse

Au 31 décembre 2004, toutes les régions françaises ont été l'objet de conseils et recommandations, en conformité avec les souhaits ministériels (MEDD/DPPR/SEI), pour mettre en route ou poursuivre la réalisation des inventaires historiques d'anciens sites industriels, ou pour diffuser les résultats acquis.

Le tableau présenté en annexe 1 montre que :

- **59** départements, dont l'Inventaire Historique est terminé, ont affiché leurs résultats sur Internet ;
- **9** départements sont susceptibles d'affichage sur Internet au cours du premier semestre 2005 ;
- **14** départements sont susceptibles d'affichage sur Internet au cours du deuxième semestre 2005 ;
- **9** autres départements commenceront ou continueront ce type d'inventaire au cours de l'année 2005 ;
- **5** autres départements sont très en retard de réalisation ou n'ont pas encore commencé.

Par ailleurs, la reprise de l'Inventaire sur le département du Rhône est aussi envisagée par les partenaires de la région Rhône-Alpes. L'inventaire continuera aussi pour les deux départements du Nord – Pas-de-Calais, afin d'intégrer la période des trente dernières années non couvertes lors de la première phase du recensement.

Pour les Départements d'Outre Mer (DOM), l'inventaire des sites industriels a été réalisé pour La Réunion, Mayotte et en Martinique. Des propositions de mise en place de ce type d'inventaire sont en cours pour la Guyane et pour la Guadeloupe. Pour les Territoires d'Outre Mer (TOM), aucun inventaire n'est réalisé à ce jour en Nouvelle Calédonie, ni en Polynésie française.

Ce document évoque les disparités qui peuvent exister pour cet inventaire, selon les choix retenus par les comités de pilotage, entre les divers départements, notamment sur :

- la période couverte par l'inventaire ;
- le régime réglementaire des activités recensées ;
- les sites de BASOL ;
- l'inventaire ou non des sites en activité ;
- l'inventaire ou non des sites d'activités susceptibles d'intéresser l'ANDRA ;
- l'inventaire ou non des décharges, carrières, DLI, ou autres diverses activités ;

- l'affichage, ou non, sur Internet (<http://basias.brgm.fr>) de toutes les données acquises, notamment les résultats de la grille de sélection de BASIAS et les sites connus pour être encore en activité.

En conclusions, il est rappelé que l'instruction de la base de données BASIAS n'est pas une fin en soi car son utilité et son efficacité reposent sur la nécessité d'une mise à jour régulière qui intégrerait les nouveaux sites et les informations relatives aux évolutions des sites déjà recensés.

Pour tendre vers une meilleure fiabilité des conclusions qui pourront être tirées de l'exploitation de cette base de données, il est nécessaire d'envisager une plus grande exhaustivité en la complétant des informations relatives :

- aux dossiers d'archives non encore dépouillés, notamment ceux des périodes les plus récentes non couvertes à ce stade (décembre 2004), lesquelles peuvent concerner des dossiers des dix aux trente dernières années ;
- à des sites en activité non encore inventoriés, dont il faudrait conserver la mémoire avant qu'elle ne se perde ;
- à des différentes activités évoquées au chapitre 4, notamment décharges, carrières, DLI...., quel que soit leur régime réglementaire, déclaration ou autorisation.

La mise en cohérence des inventaires de sites industriels pourrait être prioritairement ciblée sur les régions où la méthodologie a été réduite, telles RHA et FRC et sur les départements où les dossiers d'archives des 10 à 30 dernières années n'ont pas été dépouillés.

L'harmonisation des divers inventaires est aussi rendue nécessaire par l'évolution des besoins exprimés, lesquels ont été pris en compte dans les améliorations successives des outils relatifs à BASIAS : application informatique, bases de données d'archivage ou d'affichage, site Internet (cf. rapport BRGM/RP-53857-FR d'avril 2005).

Par ailleurs, pour une meilleure efficacité et une plus grande facilité de consultations et de recherche sur le site Internet, l'ensemble des données inventoriées ou à venir, devrait être systématiquement affiché, sans restriction aucune, sur le site Internet BASIAS (<http://basias.brgm.fr>) qui dispose déjà désormais d'une structure spécifique adaptée.

Les perspectives précédemment évoquées se font l'écho des demandes exprimées par les divers utilisateurs (administrations déconcentrées, collectivités territoriales, notaires, maires, particuliers...) des données sur les sites industriels, que ceux-ci soient anciens ou en activité. Il est en effet souhaité de disposer d'un outil unique de la mémoire industrielle, avec des procédures d'accès différentes selon l'objectif et la compétence de l'interlocuteur et selon qu'il s'agit de gestion ou de simple consultation.

Sommaire

1. Introduction	7
2. État d'avancement des réalisations des inventaires (IHR) et des affichages sur Internet	11
3. Nombre de sites instruits dans la base de données BASIAS et type des données affichées, ou non, sur Internet	13
3.1. NOMBRE DE SITES RECENSÉS AU COURS DE L'INVENTAIRE.....	13
3.2. TYPE DE DONNÉES AFFICHÉES SUR INTERNET	13
3.2.1. Affichage des sites en activité ou non	13
3.2.2. Affichage des résultats de l'application de la grille de sélection des sites de BASIAS	14
4. Disparités observées dans les cadrages des inventaires départementaux	15
4.1. DISPARITÉS SUR LES PÉRIODES COUVERTES PAR L'INVENTAIRE	15
4.2. DISPARITÉS SUR LE STATUT DES INSTALLATIONS ICPE (AUTORISATION OU DÉCLARATION).....	15
4.3. DISPARITÉS RELATIVES AUX SITES EN ACTIVITÉ.....	16
4.4. DISPARITÉS SUR LES TYPES D'ACTIVITÉS, LES SEUILS RETENUS POUR LES DLI, LES SITES DE BASOL ET LES SITES POUVANT INTÉRESSER L'ANDRA.....	16
4.4.1. Les décharges.....	16
4.4.2. Les carrières	17
4.4.3. Les Dépôts de Liquides Inflammables (DLI) et garages	17
4.4.4. Activités du groupe 3, tel que défini par le SEI, mais susceptibles d'intéresser l'ANDRA.....	18
4.4.5. Disparités sur diverses activités.....	18
4.4.6. Disparités relatives aux sites de BASOL.....	18
4.5. DISPARITÉS SUR LA MÉTHODOLOGIE RETENUE	19
5. Conclusion et perspectives	21

Liste des annexes

Annexe 1 - Tableau relatif à l'état d'avancement des réalisations des IHR et de l'affichage des données sur Internet	23
Annexe 2 - Tableau relatif au nombre de sites instruits dans la base régionale des données des IHR et ceux affichés sur le site Internet dédié à la base nationale BASIAS	27
Annexe 3 - Tableau relatif au type des données affichées sur le site internet dédié à la base nationale BASIAS.....	31
Annexe 4 - Tableau relatif aux divers éléments de cadrage des inventaires selon les départements, aux rapports édités et à leur diffusion, ainsi qu'au nombre de sites géoréférencés.....	35

1. Introduction

La politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués est menée en référence au « Titre 1^{er} du Livre V du Code de l'Environnement relatif aux installations classées » (Loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001). Trois axes d'action sont précisés dans la circulaire ministérielle du 3 décembre 1993 : Recenser, Sélectionner, Traiter.

La gestion en ce domaine consiste notamment en la recherche systématique et organisée des sites potentiellement concernés, d'où la réalisation des Inventaires Historiques Régionaux (IHR) d'anciens sites industriels et activités de service, en activité ou non.

Les résultats de l'inventaire historique régional sont engrangés dans la base de données d'anciens sites industriels et activités de service (**BASIAS**) dont la finalité est de conserver la mémoire de ces sites pour fournir des informations utiles à la planification urbanistique et à la protection de l'environnement. Cette base de données a aussi pour objectif d'aider, dans les limites des informations récoltées, forcément non exhaustives, les notaires et les détenteurs des sites, actuels ou futurs, pour toutes transactions foncières.

La création de BASIAS et les principes de son utilisation sont définis dans l'arrêté ministériel du 10 décembre 1998 publié le 16 avril 1999, ainsi que dans deux circulaires ministérielles, en date du 26 avril 1999, adressées aux préfets (n° 99-315) et aux directeurs de DRIRE (n° 99-316).

Dans sa réalisation pratique l'Inventaire Historique Régional (IHR) est mené par département. Il est mis en place, suivi et contrôlé par un Comité de Pilotage qui rassemble les organismes financeurs, la DRIRE (animateur/Maître d'œuvre), le BRGM (opérateur) et d'autres organismes notamment détenteurs de données. Le rôle de cette instance a été de définir les objectifs, le cadre et les particularités de l'étude, d'assurer le suivi administratif et technique de l'opération et d'apporter son aide au maître d'œuvre et à l'opérateur tout au long de la réalisation de l'inventaire.

La méthodologie suivie est celle décrite dans le guide de l'ADEME, produit en 1997 à la demande du ministère chargé de l'écologie et établi à partir des expériences régionales alors en cours.

En fonction des particularités des départements concernés, des choix différents ont pu être fait par les divers comités de pilotage, notamment sur :

- la période couverte par les recherches ;
- la liste des activités à retenir ;
- la taille minimale de certains types d'activité tel que les dépôts de liquides inflammables (DLI) ;

- le type de donnée à afficher dans le domaine public via le site Internet (basias.brgm.fr).

Après dix ans de mise en œuvre de ces inventaires et une réalisation qui couvre, à fin décembre 2004, environ 60 % du territoire français, ce rapport se propose de faire un bilan de l'état d'avancement, des disparités observées dans les divers cadrages et dans l'affichage des données récoltées.

Pour simplifier la lecture de ce propos, les départements sont souvent indiqués par leur numéro rappelés ci-après et les régions sont évoquées par les sigles suivants :

Régions	Abréviations	Régions	Abréviations
Alsace	ALS	Limousin	LIM
Aquitaine	AQI	Lorraine	LOR
Auvergne	AUV	Midi-Pyrénées	MPY
Bourgogne	BOU	Nord-Pas-de-Calais	NPC
Bretagne	BRE	Basse-Normandie	BNO
Centre	CEN	Haute-Normandie	HNO
Champagne – Ardenne	CHA	Pays-de-Loire	PAL
Corse	CSC	Picardie	PIC
Franche-Comté	FRC	Poitou-Charentes	POC
Ile-de-France	IDF	Provence - Alpes - Côte d'azur	PAC
Languedoc-Roussillon	LRO	Rhône-Alpes	RHA

Départements	N°	Départements	N°	Départements	N°
Ain	01	Ille-et-Vilaine	35	Saône	70
Aisne	02	Indre	36	Saône-et-Loire	71
Allier	03	Indre-et-Loire	37	Sarthe	72
Alpes-de-haute-Provence	04	Isère	38	Savoie	73
Hautes-Alpes	05	Jura	39	Haute-Savoie	74
Alpes-maritimes	06	Landes	40	Seine-Paris	75
Ardèche	07	Loir-et-Cher	41	Seine-maritime	76
Ardennes	08	Loire	42	Seine-et-marne	77
Ariège	09	Haute-Loire	43	Yvelines	78
Aube	10	Loire-atlantique	44	Deux-Sèvres	79
Aude	11	Loiret	45	Somme	80
Aveyron	12	Lot	46	Tarn	81
Bouche-du-Rhône	13	Lot-et-Garonne	47	Tarn-et-Garonne	82
Calvados	14	Lozère	48	Var	83
Cantal	15	Maine-et-Loire	49	Vaucluse	84
Charente	16	Manche	50	Vendée	85
Charente-maritime	17	Marne	51	Vienne	86
Cher	18	Haute-Marne	52	Haute-vienne	87
Corrèze	19	Mayenne	53	Vosges	88
Corse du Sud	2A	Meurthe-et-Moselle	54	Yonne	89
Haute Corse	2B	Meuse	55	Territoire de Belfort	90
Côtes d'or	21	Morbihan	56	Essonne	91

Départements	N°	Départements	N°	Départements	N°
Côtes-d'Armor	22	Moselle	57	Haut-de-Seine	92
Creuse	23	Nièvre	58	Seine-Saint-Denis	93
Dordogne	24	Nord	59	Val-de-marne	94
Doubs	25	Oise	60	Val-d'Oise	95
Drôme	26	Orne	61		
Eure	27	Pas-de-Calais	62	Guadeloupe	97-1
Eure-et-loir	28	Puy-de-Dôme	63	Martinique	97-2
Finistère	29	Pyrénées-atlantiques	64	Guyane	97-3
Gard	30	Hautes-Pyrénées	65	Réunion	97-4
Haute-Garonne	31	Pyrénées-orientales	66	Saint-Pierre et Miquelon	97-5
Gers	32	Bas-Rhin	67	Mayotte	97-6
Gironde	33	Haut-Rhin	68		
Hérault	34	Rhône	69		

2. État d'avancement des réalisations des inventaires (IHR) et des affichages sur Internet

À fin décembre 2004, toutes les régions françaises ont été l'objet de conseils et recommandations, en conformité avec les souhaits ministériels (MEDD/DPPR/SEI), pour mettre en route ou poursuivre la réalisation des inventaires historiques d'anciens sites industriels ou pour diffuser les résultats acquis.

Au début de l'année 2005, la quasi totalité des départements distribués dans l'hexagone font, ou ont fait, l'objet d'un inventaire historique d'anciens sites industriels (cf. annexe 1). Ils se répartissent de la façon ci-après :

- **59** départements, dont l'Inventaire Historique est terminé, ont affiché leurs résultats sur Internet : Ain, Allier, Ardèche, Ardennes, Ariège, Aube, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Calvados, Charente, Cher, Côte-d'or, Deux-Sèvres, Dordogne, Doubs, Drôme, Essonne, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Gard, Gironde, Haute-Loire, Haute-marne, Haute-Saône, Haute-Savoie, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Landes, Loire, Loire-atlantique, Loiret, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Nord, Orne, Pas-de-Calais, Pyrénées-orientales, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Seine-maritime, Tarn, Territoire de Belfort, Yonne, Yvelines, Vaucluse ;
- **9** départements sont susceptibles d'affichage sur Internet au cours du premier semestre 2005 : Bas-Rhin, Corrèze, Haute-Garonne, Haut-de-Seine, Haut-Rhin, Loir-et-Cher, Lozère, Pyrénées-atlantiques, Seine-Saint-Denis ;
- **14** départements sont susceptibles d'affichage sur Internet au cours du deuxième semestre 2005 : Côte-d'Armor, Creuse, Hautes-Pyrénées, Haute-Vienne, Moselle, Oise, Seine-et-Marne, Somme, Tarn-et-Garonne, Val-d'Oise, Val-de-Marne, Var, Vendée, Vienne ;
- **9** autres départements commenceront ou continueront ce type d'inventaire au cours de l'année 2005 : Aisne, Alpes-de-haute-Provence, Alpes-maritimes, Charente-maritimes, Gers, Hautes-Alpes, Ille-et-Vilaine, Lot, Seine - Paris ;
- **5** autres départements sont très en retard de réalisation, ou n'ont pas encore commencé : Corse-du-Sud, Haute-Corse, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges.

Par ailleurs, la reprise de l'Inventaire le département du Rhône est aussi envisagée par les partenaires de la région Rhône-Alpes. L'inventaire continuera aussi pour les deux départements du Nord – Pas-de-Calais, afin d'intégrer la période des trente dernières années non couverte lors de la première phase du recensement.

Pour les Départements d'Outre Mer (DOM), l'inventaire des sites industriels a été réalisé pour La Réunion, Mayotte et la Martinique. Les données sont à ce jour conservées dans des bases de données locales. A partir de 2005, la base nationale

BASIAS sera adaptée pour permettre leur stockage, ainsi que leur diffusion sur Internet.

Des propositions de mise en place de ce type d'inventaire sont en cours pour la Guyane et pour la Guadeloupe.

Pour les Territoires d'Outre Mer (TOM), aucun inventaire n'est réalisé à ce jour ni en Nouvelle Calédonie, ni en Polynésie française.

3. Nombre de sites instruits dans la base de données BASIAS et type des données affichées, ou non, sur Internet

3.1. NOMBRE DE SITES RECENSÉS AU COURS DE L'INVENTAIRE

Pour les départements où l'inventaire est terminé, le tableau présenté en annexe 2 montre le nombre des sites inventoriés et/ou affichés sur le site Internet.

Il permet en outre de mesurer :

- la difficulté à estimer, *a priori*, le travail à réaliser dans ce type d'inventaire, en comparant, pour chaque département où l'inventaire est terminé, les nombres dans les colonnes M et R. Le nombre de sites inventoriés est souvent très supérieur à celui initialement envisagé au cours du montage du projet avec les comités de pilotage ;
- que le nombre minimal de dossiers consultés ayant donné lieu à une fiche de dépouillement (colonne N), est toujours très supérieur au nombre de sites obtenus *in fine* (colonne R), après regroupement des données des fiches par même adresse (élimination des doublons).

Ce tableau montre aussi que :

- certains sites n'ont pas été conservés, *a posteriori*, dans BASIAS régionale (colonne Q), bien qu'ils aient fait l'objet d'une fiche de dépouillement, car relevant d'une activité non retenue par le comité de pilotage de cet inventaire ;
- certains sites s'avérant être « en activité » ont été recensés (cf. colonne T), conformément au principe de la base de données BASIAS dont la finalité est de conserver la mémoire des sites inventoriés, qu'ils soient en activité ou non (circulaire adressée aux préfets n° 99-315 du 26 avril 1999). **Il faut noter cependant que tous les sites en activité n'ont pas forcément été recensés dans BASIAS** (cf. chapitre 4.3, ci après) ;
- en région Rhône-Alpes (RHA), où le cadrage est fortement restrictif, le nombre de sites inventoriés est très limité (10 fois moins que la moyenne).

3.2. TYPE DE DONNÉES AFFICHÉES SUR INTERNET

3.2.1. Affichage des sites en activité ou non

Le tableau en annexe 2 montre qu'il peut y avoir une différence entre le nombre total de sites recensés dans la base BASIAS régionale (colonne R) à la date d'arrêt de

l'inventaire, et celui disponible dans la base BASIAS nationale (colonne U), c'est-à-dire celle affichée sur Internet.

Cela vient du fait que certains comités de pilotage n'ont pas souhaité que les sites connus pour être encore en activité, soient affichés sur Internet. Cela concerne tout ou partie des régions suivantes : Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, c'est-à-dire presque 20 % des 43 028 sites en activité recensés sur les départements affichés sur Internet.

Les autres régions ont décidé d'afficher sur Internet tous les sites recensés, y compris ceux qui s'avéraient être en activité : Bretagne, Centre, Champagne – Ardenne, Ile de France, Languedoc – Roussillon, Midi – Pyrénées, Nord – Pas de Calais, Basse et Haute-Normandie, Pays-de-Loire, Poitou – Charente, Provence – Alpes – Côte d'azur.

3.2.2. Affichage des résultats de l'application de la grille de sélection des sites de BASIAS

Pour les départements où l'inventaire est terminé ou suffisamment avancé, le tableau présenté en annexe 3 permet de connaître rapidement les départements pour lesquels les sites connus pour être « en activité » sont, ou non, affichés sur Internet (cf. colonne V), tel que cela a été expliqué précédemment en 3.2.1.

Le tableau de cette annexe 3 permet aussi de connaître les départements pour lesquels :

- la grille de sélection des sites de **BASIAS n'a pas été mise en œuvre dans 27 départements** (cf. colonne Z). Cela concerne les départements suivants : **03, 09, 14, 15, 21, 31, 32, 40, 43, 46, 47, 50, 58, 60, 61, 63, 65, 67, 68, 71, 77, 78, 80, 81, 82, 89, 93** ;
- la grille de sélection des sites de **BASIAS a été mise en œuvre à la demande de certains financeurs, mais sans en afficher les résultats sur Internet, pour 15 départements** (cf. colonne Z et Y). Cela concerne les départements suivants : **12, 16, 24, 28, 33, 36, 37, 41, 44, 49, 53, 72, 79, 85, 91** ;
- la grille de sélection des sites de **BASIAS a été mise en œuvre à la demande de certains financeurs et les résultats ont été affichés sur Internet, pour 32 départements** (cf. colonnes Z et Y). Cela concerne les départements suivants : **01, 07, 08, 10, 11, 13, 18, 19, 25, 26, 27, 29, 30, 34, 38, 39, 42, 45, 48, 51, 52, 56, 59, 62, 66, 69, 70, 73, 74, 76, 84, 90**.

La mise en œuvre de la grille de BASIAS et l'affichage des résultats sur Internet sont des choix retenus par les comités de pilotage concernés.

4. Disparités observées dans les cadrages des inventaires départementaux

Pour les départements où l'inventaire est suffisamment avancé, voire terminé, le tableau présenté en annexe 4 permet de constater des disparités de cadrage sur un certain nombre de paramètres.

4.1. DISPARITÉS SUR LES PÉRIODES COUVERTES PAR L'INVENTAIRE

La période couverte par l'inventaire est connue par les colonnes D et E du tableau en annexe 4. On peut y constater que :

- pour les **13** départements suivants le cadrage de l'inventaire n'étant pas encore arrêté ou le dépouillement des dossiers d'archive n'étant pas terminé, il est difficile de connaître la période qui sera couverte, *in fine*, par le recensement : **2A, 2B, 04, 05, 06, 17, 23, 75, 85, 86, 87, 94, 95** ;
- pour les **21** départements suivants, **les dossiers d'archives pouvant avoir entre 1 et 5 ans n'ont pas été dépouillés (fin de période couverte par l'inventaire comprise entre 2004 à 2000)** : 09, 12, 22, 31, 32, 35, 40, 41, 46, 53, 56, 64, 65, 67, 77, 79, 80, 81, 82, 92, 93 ;
- pour les **23** départements suivants, **l'inventaire n'a pas couvert les dossiers d'archives des 6 à 10 dernières années (fin de période couverte par l'inventaire comprise entre 1999 et 1995)** : 02, 08, 10, 16, 21, 24, 28, 29, 33, 44, 47, 49, 51, 52, 57, 58, 60, 68, 71, 72, 78, 89, 91 ;
- pour les **21** départements suivants, **les dossiers d'archives des 11 à 20 dernières années n'ont pas été dépouillés (fin de période couverte par l'inventaire comprise entre 1994 et 1985)** : 01, 07, 11, 14, 26, 27, 30, 34, 36, 37, 38, 42, 45, 48, 50, 61, 66, 69, 73, 74, 76 ;
- pour les **11** départements suivants, **les dossiers d'archives des 21 à 30 dernières années n'ont pas été dépouillés (fin de période couverte par l'inventaire comprise entre 1984 et 1975)** : 03, 15, 18, 25, 39, 43, 63, 70, 83, 84, 90 ;
- pour les **4** départements suivants, **les dossiers pouvant avoir plus de 30 ans n'ont pas été dépouillés (fin de période couverte par l'inventaire comprise entre 1967 et 1974)** : 13, 19, 59, 62. La région Nord – Pas-de-Calais (NPC) est cependant en train de compléter le dépouillement des dossiers des trente dernières années.

4.2. DISPARITÉS SUR LE STATUT DES INSTALLATIONS ICPE (AUTORISATION OU DÉCLARATION)

Seuls les inventaires portant sur les huit départements de la région Rhône-Alpes (RHA) n'ont recensé que les installations soumises à autorisation, et plus rarement

celles à déclaration. Ce cadrage très restrictif a induit un nombre très limité de sites inventoriés nettement inférieur à la moyenne départementale (237 sites au lieu de 2 400 par département).

Les départements des autres régions ont inventorié toutes les activités retenues dans le cadrage défini par le comité de pilotage (CP), quel que soit leur régime réglementaire (cf. colonnes F et G du tableau en annexe 4).

4.3. DISPARITÉS RELATIVES AUX SITES EN ACTIVITÉ

L'inventaire a généralement porté sur les sites « anciens » mais aussi sur les sites en activité, car au moment du dépouillement des dossiers dans les archives, on ne sait pas si l'activité industrielle du site existe encore, ou non, au moment de l'inventaire (cf. colonnes H, AM et AO du tableau en annexe 4).

Les sites en activité n'ont pas été inventoriés en région Rhône-Alpes (RHA) et n'ont été recensés que de façon très partielle en région Bretagne (BRE).

Cependant quelle que soit la région, compte tenu des périodes couvertes par l'inventaire et du fait que les fichiers des préfectures n'ont pas toujours été systématiquement exploités, le recensement des activités dites « vivantes » (à la date de l'inventaire), ne peut pas être considéré comme exhaustif.

4.4. DISPARITÉS SUR LES TYPES D'ACTIVITÉS, LES SEUILS RETENUS POUR LES DLI, LES SITES DE BASOL ET LES SITES POUVANT INTÉRESSER L'ANDRA

4.4.1. Les décharges

Ce type d'activité a souvent été inventorié dans BASIAS, mais pas forcément systématiquement. Le recensement a pu être mené à partir des deux approches évoquées en colonnes J et K du tableau en annexe 4, ou par une seule d'entre elles, soit par les dossiers dépouillés dans les archives, soit par les inventaires préexistants. Pour certains départements, cette activité a été écartée du recensement par choix du comité de pilotage (CP).

Les régions et/ou départements suivants **n'ont pas du tout retenu l'inventaire des décharges** dans BASIAS : **BOU, FRC, 13.**

Les régions et/ou départements suivants **n'ont retenu l'inventaire des décharges dans BASIAS que partiellement à partir de l'une ou l'autre des démarches évoquées** en colonnes J et K du tableau : **28, 37, 30, 34, 59, 62, BNO, HNO, PIC, 16, 79, RHA.**

Les régions et/ou départements suivants **ont retenu l'inventaire des décharges dans BASIAS avec les deux approches évoquées** en colonnes J et K du tableau : **ALS, AQI, AUV, BRE, 18, 36, 41, 45, CHA, 78, 91, 11, 48, 66, 19, 57, MPY, PAL.**

4.4.2. Les carrières

Ce type d'activité a souvent été inventorié dans BASIAS, mais pas forcément systématiquement. Le recensement a pu être mené à partir des deux approches évoquées en colonnes L et M du tableau en annexe 4, ou par une seule d'entre elles, soit par les dossiers dépouillés dans les archives, soit par les inventaires préexistants. Pour certains départements, cette activité a été écartée du recensement par choix du comité de pilotage (CP).

Les régions et/ou départements suivants **n'ont pas du tout retenu l'inventaire des carrières** dans BASIAS : **BOU, BRE, 18, 28, 36, 45, CHA, FRC, IDF, 59, 62, BNO, HNO, 13.**

Les régions et/ou départements suivants **n'ont retenu l'inventaire des carrières dans BASIAS que partiellement à partir de l'une ou l'autre des démarches évoquées** en colonnes J et K du tableau : **ALS, AUV, 41, LRO, MPY, PAL, PIC, POC, RHA.**

Les régions et/ou départements suivants **ont retenu l'inventaire des carrières dans BASIAS avec les deux approches évoquées** en colonnes J et K du tableau : **AQI, 19, 57.**

4.4.3. Les Dépôts de Liquides Inflammables (DLI) et garages

Des disparités sont observées pour les sites relatifs aux dépôts de liquides inflammables (DLI) sur le critère du volumes de stockage de ces DLI, selon les régions et départements (cf. tableau ci-dessous et annexe 4).

Potentiel de stockage supérieur ou égal à :	Régions et/ou départements concernés par le critère de volume ci-contre
5 m ³	AQI
10 m ³	ALS, 29, CEN, CHA, FRC, IDF, LRO, 19, 57, 59, 62, BNO, HNO, PAL, PIC, 13
15 m ³	AUV
20 m ³	22, 35, 56
30 m ³	MPY
50 m ³	BOU, 16, 79, RHA

Les stations service (cf. colonne R du tableau en annexe 4) ont été systématiquement inventoriées sans condition de volume potentiel de stockage, sauf pour les régions Bourgogne (BOU) et Rhône – Alpes (RHA) où seules celles dont le volume est, ou était, supérieur ou égal à 50 m³.

Les garages (cf. colonne T du tableau en annexe 4) ont été systématiquement inventoriés à partir d'une surface supérieure ou égale à 400 m², sauf pour les régions et/ou départements suivants : 56 et RHA.

4.4.4. Activités du groupe 3, tel que défini par le SEI, mais susceptibles d'intéresser l'ANDRA

Les régions et/ou départements suivants ont retenu ces activités souhaitées par l'ANDRA (cf. colonne S du tableau en annexe 4) : BRE, PAL, PIC, 11, 13, 16, 28, 30, 41, 48, 57, 66, 79.

Les régions et/ou départements suivants n'ont pas retenu (ou de façon très partielle) ces activités souhaitées par l'ANDRA (cf. colonne S du tableau en annexe 4) : ALS, AQI, AUV, BOU, CHA, FRC, MPY, NPC, BNO, HNO, RHA, 18, 19, 34, 36, 37, 45, 78, 91.

4.4.5. Disparités sur diverses activités

L'inventaire de certains types d'activités présente de grandes disparités selon les départements et régions, soit du fait des choix retenus par les différents comités de pilotage, soit parce que ce type de site ne concerne pas le département.

Cela concerne l'inventaire :

- des sites militaires (cf. colonne I du tableau en annexe 4) ;
- des sites miniers (cf. colonne N du tableau en annexe 4) ;
- des transformateurs (cf. colonne O du tableau en annexe 4) ;
- des aérogares (cf. colonne P du tableau en annexe 4) ;
- des stockages des boues de dragage (cf. colonne U du tableau – annexe 4) ;
- des stockages des boues de marée noire (cf. colonne V du tableau – annexe 4) ;
- des stockages des boues de forage pétrolier (cf. colonne W du tableau – annexe 4) ;
- des sites de fabrication et distillerie d'alcool (cf. colonne X du tableau en annexe 4) ;
- des hôpitaux, cliniques et laboratoires... (cf. colonne Y du tableau – annexe 4) ;
- des gares de triage et dépôts SNCF (cf. colonne Z du tableau – annexe 4) ;
- des stations d'épuration urbaines (cf. colonne AC du tableau – annexe 4).

4.4.6. Disparités relatives aux sites de BASOL

Les sites de BASOL, base de données des sites pollués ou susceptibles de l'être ayant appelé une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif, sont souvent recensés dans BASIAS, au moins partiellement selon les dates de version de la base

de données BASOL consultée et selon la date de fin de l'inventaire des anciens sites industriels.

On retiendra cependant qu'à partir de 2005 les sites retirés de BASOL, car n'appelant plus d'action particulière de la part des services de l'administration, seront systématiquement transférés dans BASIAS dans le but d'en conserver la mémoire.

4.5. DISPARITÉS SUR LA MÉTHODOLOGIE RETENUE

Des disparités apparaissent sur la réalisation de certaines tâches. Pour certains départements /régions elles ont été réalisées en totalité, alors que pour d'autres elles ont été réduites voire aménagées. (cf. colonnes AE et AF de l'annexe 4).

Cela concerne notamment les tâches relatives à :

- la recherche toponymique sur cartes anciennes, destinée à localiser certains sites dont les dossiers d'archives ne contenaient pas de plan ;
- la consultation des mairies, destinée à fiabiliser les données acquises lors des dépouillements d'archives en les complétant et les précisant ;
- la visite rapide des sites, destinée à préciser leur localisation et à vérifier s'ils présentent encore une activité de type ICPE ou s'ils sont reconvertis en un autre usage non industriel ;
- l'instruction des critères environnementaux destinée à vérifier si le site recensé est proche ou non d'une cible humaine, telle que les captages en eau potable, par exemple.

La non réalisation de ces tâches, couplée aux autres disparités de cadrage (cf. 4.1 à 4.5) réduit la fiabilité des données acquises.

5. Conclusion et perspectives

L'instruction de la base de données BASIAS n'est pas une fin en soi car son utilité et son efficacité reposent sur la nécessité d'une mise à jour régulière qui intègrerait les nouveaux sites et les informations relatives aux évolutions des sites déjà recensés.

Pour une plus grande fiabilité des conclusions qui pourraient être tirées de l'exploitation de la base de données BASIAS, il serait nécessaire de la compléter, et de l'harmoniser au niveau de tous les départements et des régions afin de bénéficier de la meilleure exhaustivité possible des informations relatives :

- aux dossiers d'archives non encore dépouillés, notamment ceux des périodes les plus récentes non couvertes à ce stade (décembre 2004), lesquelles peuvent concerner des dossiers des dix aux trente dernières années ;
- des sites en activités non encore inventoriés, dont il faudrait conserver la mémoire avant qu'elle ne se perde ;
- des différentes activités évoquées au chapitre précédent, notamment décharges, carrières, DLI, (cf. 4.4), quel que soit leur régime réglementaire, déclaration ou autorisation.

La mise en cohérence des inventaires de sites industriels pourrait être prioritairement ciblée sur les régions où la méthodologie a été réduite, telles RHA et FRC et sur les départements où les dossiers d'archives des 10 à 30 dernières années n'ont pas été dépouillés.

L'harmonisation des divers inventaires est aussi rendue nécessaire par l'évolution des besoins exprimés, lesquels ont été pris en compte dans les améliorations successives des outils relatifs à BASIAS : application informatique, bases de données d'archivage ou d'affichage, site Internet (cf. rapport BRGM/RP-53857-FR d'avril 2005).

Par ailleurs, pour une meilleure efficacité et une plus grande facilité de consultations et de recherche sur le site Internet, l'ensemble des données inventoriées ou à venir, devraient être systématiquement affichées, sans restriction aucune, sur le site Internet BASIAS (<http://basias.brgm.fr>) qui dispose déjà désormais d'une structure spécifique adaptée.

Les perspectives précédemment évoquées se font l'écho des demandes exprimées par les divers utilisateurs (administrations déconcentrées, collectivités territoriales, notaires, maires, particuliers...) des données sur les sites industriels, que ceux-ci soient arrêtés ou encore en activité. Il est en effet souhaité de disposer d'un outil unique de la mémoire industrielle, avec des procédures d'accès différentes selon l'objectif et la compétence de l'interlocuteur et selon qu'il s'agit de gestion ou de simple consultation.

Annexe 1

Tableau relatif à l'état d'avancement des réalisations des IHR et de l'affichage des données sur Internet

A	B	C	F	G	H	I	J	K	L
Régions	Départements	N°	Phase de montage et du budget (0:non commencé; 1:en cours; 2:terminé)	Tâches (1à 5) liées au dépouillement (0:non commencé; 1:en cours; 2:terminé)	Tâches (6 à 13) post-dépouillement (0:non commencé; 1:en cours; 2:terminé)	Date de début réel ou envisagé de l'IHR	Date de fin réelle ou envisagée de l'IHR	Lancement de la procédure de l'impression/diffusion des fiches papier et Date d'affichage sur internet	Réelle (mois - année)
	Affiché sur Internet								
	Affichage prévu au 1er semestre 2005								
	Affichage prévu au 2eme semestre 2005								
Alsace	Bas-Rhin	67	2	2	2	1996	2004	2004	
	Haut-Rhin	68	2	2	2	1994	2003	2004	
Aquitaine	Dordogne	24	2	2	2	1999	2000	2000	août-00
	Gironde	33	2	2	2	1995	1998	1999	févr-00
	Landes	40	2	2	2	2001	2002	2004	juin-04
	Lot et Garonne	47	2	2	2	2000	2001	2002	oct-02
Auvergne	Pyrénées-Atlantiques	64	2	2	2	2002	2003	2004	
	Allier	03	2	2	2	1998	2000	2001	nov-01
Bourgogne	Cantal	15	2	2	2	1999	2001	2003	mars-04
	Haute-Loire	43	2	2	2	1999	2001	2003	juin-03
	Puy-de-Dôme	63	2	2	2	1995	1997	2000	nov-00
	Côte-d'Or	21				1994	2002	2003	
Bretagne	Nièvre	58	2	2	2	1994	2002	2003	
	Saône-et-Loire	71	2	2	2	1994	2002	2003	déc-03
	Yonne	89				1994	2002	2003	
	Côtes-d'Armor	22	2	1	0	2002	2004	2005	
Centre	Finistère	29	2	2	2	1998	2001	2002	oct-02
	Ille-et-Vilaine	35	2	1	0	2003	2005	2006	
	Morbihan	56	2	2	2	2000	2003	2004	avr-04
	Cher	18	2	2	2	1995	1997	1999	juin-99
Champagne-Ardenne	Eure-et-Loir	28	2	2	2	1998	2000	2001	août-01
	Indre	36	2	2	2	1998	2001	2001	août-01
	Indre-et-Loire	37	2	2	2	2001	2003	2004	mai-04
	Loir-et-Cher	41	2	2	2	2002	2003	2004	
Corse	Loiret	45	2	2	2	1998	2001	2002	oct-02
	Ardennes	08	2	2	2	1997	2003	2004	mars-04
	Aube	10	2	2	2	1997	2001	2002	nov-02
	Marne	51	2	2	2	1997	2002	2003	sept-03
Franche-Comté	Haute-Marne	52	2	2	2	1997	2001	2001	juil-01
	Corse-du-Sud	2A	1	0	0	2005	2006	2006	
	Haute-Corse	2B	1	0	0	2005	2006	2006	
	Doubs	25							
Ile-de-France	Jura	39							
	Haute-Saône	70	2	2	2	1995	2000	2001	août-01
	Territoire-de-Belfort	90							
	Seine-Paris	75	2	0	0	2005	2006	2006	
Languedoc-Roussillon	Seine-et-Marne	77	2	2	2	2003	2005	2005	
	Yvelines	78	2	2	2	1998	2001	2000	avr-01
	Essonne	91	2	2	2	1998	2001	2001	août-01
	Hauts-de-Seine	92	2	2	2	2002	2004	2004	
Limousin	Seine-Saint-Denis	93	2	2	2	2001	2003	2004	en cours
	Val-de-Marne	94	2	1	0	2003	2005	2005	
	Val-d'Oise	95	2	2	1	2002	2004	2005	
	Aude	11	2	2	2	1999	2001	2003	nov-03
Lorraine	Gard	30	2	2	2	1998	2000	2000	mars-00
	Hérault	34	2	2	2	1995	1997	2000	mars-00
	Lozère	48	2	2	2	2003	2004	2004	
	Pyrénées-Orientales	66	2	2	2	2000	2002	2004	juin-04
Lorraine	Corrèze	19	2	2	2	2001	2003	2003	en cours
	Creuse	23	2	0	0	2004	2005	2005	
	Haute-Vienne	87	2	1	1	2003	2004	2005	
	Meurthe-et-Moselle	54	0	1	0	1995	?	2006	
Lorraine	Meuse	55	0	1	0	1995	?	2006	
	Moselle	57	1	2	1	1995	2004	2005	
	Vosges	88	0	1	0	1995	?	2006	
	Ariège	09	2	2	2	2002	2003	2004	juin-04
Haute-Garonne	Aveyron	12	2	2	2	2001	2002	2003	sept-03
	Haute-Garonne	31	2	2	2	2001	2004	2004	en cours

A	B	C	F	G	H	I	J	K	L
Régions	Départements	N°	Phase de montage du budget et du CP (0:non commencé; 1:en cours; 2: terminé)	Tâches (à 5) liées au dépouillement (0:non commencé; 1:en cours; 2: terminé)	Tâches (6 à 13) post-dépouillement (0:non commencé; 1:en cours; 2: terminé)	Date de début réel ou envisagé de l'IHR	Date de fin réelle ou envisagée de l'IHR	Lancement de la procédure de l'impression/diffusion des fiches papier et Date d'affichage sur internet	Réelle (mois - année)
Midi-Pyrénées	Affiché sur Internet								
	Affichage prévu au 1er semestre 2005								
	Affichage prévu au 2eme semestre 2005								
	Gers	32	2	1	0	2004	2005	2006	
	Lot	46	2	1	0	2004	2005	2006	
Nord - Pas de Calais	Hautes-Pyrénées	65	2	2	1	2003	2004	2005	
	Tarn	81	2	2	2	2002	2003	2004	juin-04
	Tarn-et-Garonne	82	2	2	1	2003	2004	2005	
	Nord	59	2	2	2	1994	2002	2003	déc-03
	Pas de Calais	62	2	2	2	1994	2002	2003	déc-03
Basse-Normandie	Calvados	14	2	2	2	1995	2002	2003	
	Manche	50	2	2	2	1999	2002	2003	oct-03
	Orne	61	2	2	2	1999	2002	2003	
Haute-Normandie	Eure	27	2	2	2	1995/2000	1998/2001	1999/2002	juin-99 / juin-2002
	Seine-Maritime	76	2	2	2	1995/2000	1998/2001	1999/2002	juin-99 / juin-2002
Pays-de-Loire	Loire-Atlantique	44	2	2	2	1994	2001	2001	oct-01
	Maine-et-Loire	49	2	2	2	1996	2001	2001	déc-01
	Mayenne	53	2	2	2	2001	2002	2003	nov-03
	Sarthe	72	2	2	2	1996	2001	2002	fév-02
	Vendée	85	2	2	1	2001	2003	2005	
Picardie	Aisne	02	2	2	1	2001	2003	2006	
	Oise	60	2	2	2	2000	2004	2005	
	Somme	80	2	2	2	2001	2004	2005	
Poitou-Charentes	Charente	16	2	2	2	1995	2000	2000	avr-01
	Charente-Maritime	17	1	2	1	2003	2005	2006	
	Deux-Sèvres	79	2	2	2	2000	2002	2003	févr-04
	Vienne	86	1	2	1	2003	2004	2005	
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Alpes de Haute-Provence	04	0	0	0	2005	2005	2006	
	Hautes-Alpes	05	0	0	0	2005	2005	2006	
	Alpes-Maritimes	06	2	0	0	2005	2007	2007	
	Bouches-du-Rhône	13	2	2	2	1998	2002	2003	févr-04
	Var 83	83	2	2	1	2003	2004	2005	
Rhône-Alpes	Vaucluse	84	2	2	2	2002	2003	2004	sept-04
	Ain	01							
	Ardèche	07							
	Drôme	26							
	Isère	38							
	Loire	42	2	2	2	1994	1998	1999	juin-99
	Rhône	69							
	Savoie	73							
	Haute-Savoie	74							
Réunion	Réunion	97-4	2	1	1	1996	2001	2002	

Annexe 2

Tableau relatif au nombre de sites instruits dans la base régionale des données des IHR et ceux affichés sur le site Internet dédié à la base nationale BASIAS

A	B	C	M	N	O	P	Q	R	S	T	U
Régions	Départements	N°	Nbre de site envisagé lors du devis du programme	Nbre de fiche papier obtenues à l'issue des dépouillements	Nbre de site après regroupement des données par même adresse	Si nbre affiché en O est provisoire	Nbre de sites non saisis dans BASIAS	Nbre de sites dans BASIAS régionale	Si nombre en R provisoire	Nbre de site, dans BASIAS, ayant encore une activité industrielle	Nbre de sites dans BASIAS nationale (Internet)
	Affiché sur Internet									Les autres sites n'ont plus d'activité industrielle, totalement ou partiellement, ou ce critère est mal connu	
	Affichage prévu au 1er semestre 2005										
	Affichage prévu au 2eme semestre 2005										
Alsace	Bas-Rhin	67	2500	8522	6035		0	6035		1755	
	Haut-Rhin	68	2500	4500	3467		0	3467		790	
	Dordogne	24	2000	2840	2353		0	2353		302	2051
	Grande	33	2500	6300	4400		0	4400		934	3468
Aquitaine	Landes	40	2500	4700	3757		0	3757		1072	2685
	Lot et Garonne	47	2000	4265	2576		0	2576		528	2048
	Pyrénées-Atlantiques	64									
	Allier	03	1100	1500	1473		0	1473		552	921
	Cantal	15	900	1150	1091		0	1091		384	707
Auvergne	Haute-Loire	43	1100	1100	914		0	914		284	630
	Puy-de-Dôme	63	1500	1600	1544		0	1544		622	922
	Côte-d'Or	21		1547	1505		0	1505		384	1121
	Nièvre	58	3750	998	959		0	959		206	753
Bourgogne	Saône-et-Loire	71		2028	1802		0	1802		414	1388
	Yonne	89		1524	1413		0	1413		435	978
	Côtes-d'Armor	22	3500								
	Finistère	29	1500	4300	3757		0	3757		974	3757
Bretagne	Ile-et-Vilaine	35	3500								
	Morbihan	56	4600	4800	3214		0	3214		773	3214
	Cher	18	1500	1746	1501		635	866		282	866
	Eure-et-Loir	28			2421		0	2421		1076	2421
Centre	Indre	36	1500	2050	1910		0	1910		293	1910
	Indre-et-Loire	37	2500	3500	3100		0	2998		894	2998
	Loir-et-Cher	41	2000	2744	2516		0	2516		623	
	Loiret	45	1500	2500	2289		0	2289		469	2289
	Ardennes	08	1850	2300	1808		0	1808		271	1808
Champagne-Ardenne	Aube	10	1400	2000	1603		0	1603		286	1603
	Marne	51	1800	2400	2132		0	2132		361	2132
	Haute-Marne	52	1200	1600	1277		40	1237		202	1237
	Corse-du-Sud	2A									
Corse	Haute-Corse	2B									
	Doubs	25		2956	2570		82	2488		479	2009
Franche-Comté	Jura	39	4500	2289	1867		223	1644		153	1491
	Haute-Saône	70		1681	1650		81	1569		272	1297
	Territoire-de-Belfort	90		632	619		14	599		62	537
	Seine-Paris	75	4000								
	Seine-et-Marne	77	5000	6450	5455	?	0	5455	?		
	Yvelines	78	1500	3125	2656		0	2656		1184	2656
	Essonne	91	1500		3111		0	3111		1331	3111
Ile-de-France	Hauts-de-Seine	92	3500								
	Seine-Saint-Denis	93	3500	4900	4061		0	4061		982	
	Val-de-Marne	94	3500								
	Val-d'Oise	95	2500								
	Aude	11	1800	2300	1845		0	1803		653	1803
	Gard	30	2000	2433	1950		0	1950		1043	1950
Languedoc-Roussillon	Hérault	34	1500	2992	2535		0	2535		1164	2535
	Lozère	48	1500	1812	918		0	918		477	
	Pyrénées-Orientales	66	1500	2272	2104		0	2104		783	2104
	Corrèze	19	1500	2171	2064		44	2020		481	
Limousin	Creuse	23	1000								
	Haute-Vienne	87	2000								
	Meurthe-et-Moselle	54		4220	3166	?	0	3166	?		
Lorraine	Meuse	55		1737	1303	?	0	1303	?		
	Moselle	57		5396	4000	?	842	3158	?		
	Vosges	88		2317	1738	?	0	1738	?		
	Ariège	09		2576	1482		0	1482		554	1482
	Aveyron	12		2799	2243		0	2243		1128	2243
	Haute-Garonne	31		22405	6738		0	6720		2393	
Midi-Pyrénées	Gers	32									
	Lot	46	27000								
	Hautes-Pyrénées	65		4051	2936	?	0	2936	?	732	
	Tarn	81		14098	4977		0	4977		1473	4977
	Tarn-et-Garonne	82		2013	1655		0	1655		754	
	Nord	59	10800		10808		0	10808		5891	10808

A	B	C	M	N	O	P	Q	R	S	T	U
Régions	Départements	N°	Nbre de site envisagé lors du devis du programme	Nbre de fiche papier obtenues à l'issue des dépouillements	Nbre de site après regroupement des données par même adresse	Si nbre affiché en O est provisoire mettre ?	Nbre de sites non saisis dans BASIAS	Nbre de sites dans BASIAS régionale	Si nombre en R provisoire mettre ?	Nbre de site, dans BASIAS, ayant encore une activité industrielle	Nbre de sites dans BASIAS nationale (Internet)
	Affiché sur Internet										
	Affichage prévu au 1er semestre 2005										
	Affichage prévu au 2eme semestre 2005										
Nord - Pas de Calais	Pas de Calais	62	3400	18 000	3461		0	3409		1379	3409
Basse-Normandie	Calvados	14	1500	4483	2355		0	2355		566	2355
	Manche	50	1500	1500	1140		0	1140		215	1140
	Orne	61	1500	3000	2040		0	2040		532	2040
Haute-Normandie	Eure	27	2300	2600	2315		0	2315		963	2315
	Seine-Maritime	76	4800	5900	4870		0	4870		2019	4870
Pays-de-Loire	Loire-Atlantique	44	3000	5177	4236		498	3738		1659	3738
	Maine-et-Loire	49	1500	3000	2904		102	2802		1609	2802
	Mayenne	53	2000	2059	1970		0	1970		1096	1970
	Sarthe	72	1500	3341	3259		1008	2251		1103	2251
	Vendée	85	2000	3456	3363	?	0			1256	
	Aisne	02	2400								
	Oise	60	2500	8000	4490		0	4490		1853	
	Somme	80	2000	7500	3689		0	3689		1010	
	Charente	16	1500	2500	2254		0	2254		920	2254
	Charente-Maritime	17									
Poitou-Charentes	Deux-Sèvres	79	2250	3114	3005		0	3005		614	3005
	Vienne	86									
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Alpes de Haute-Provence	04									
	Hautes-Alpes	05									
	Alpes-Maritimes	06									
	Bouches-du-Rhône	13	3000	5280	4423		4423			682	4367
	Var	83									
	Vaucluse	84	2200	4000	3215		0	2951		375	2951
Rhône-Alpes	Ain	01									98
	Ardèche	07									55
	Drôme	26									120
	Isère	38									134
	Loire	42	3000	5986	5099		2072	3027		1128	651
	Rhône	69									586
	Savoie	73									41
	Haute-Savoie	74									210
Réunion	97-4				329		0	329		22	
Total			174650	258825	193685		5641	184197		56156	122272

Annexe 3

Tableau relatif au type des données affichées sur le site internet dédié à la base nationale BASIAS

A	B	C	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC
Régions	Départements	N°	Nbre de sites, dans BASIAS, ayant encore une activité industrielle	Nbre de sites dans BASIAS nationale (Internet)	Sites en activité industrielle (0:non; 2:oui)	Sites à activité industrielle finie, partiellement ou totalement (0:non; 2:oui)	Sites dont l'état d'activité est incertain (0:non; 2:oui)	Résultats de la grille de sélection de BASIAS (0:non; 2:oui)	Nbre de sites soumis à la grille de sélection de BASIAS	Nbre de sites en catégorie 8 à 5a	Nbre de sites en catégorie 5b et 4	Nbre de sites en catégorie 3 et 2
			Les autres sites n'ont plus d'activité industrielle, totalement ou partiellement, ou ce critère est mal connu									
	Affiché sur Internet											
	Affichage prévu au 1er semestre 2005											
	Affichage prévu au 2ème semestre 2005											
Alsace	Bas-Rhin	67	1755		2	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Haut-Rhin	68	790		2	2	2	0	0	NC	NC	NC
Aquitaine	Dordogne	24	302	2051	0	2	2	0	997	411	311	165
	Gironde	33	934	3468	0	2	2	0	1736	1114	495	127
	Landes	40	1072	2685	0	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Lot-et-Garonne	47	528	2048	0	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Pyénées-Atlantiques	64										
	Allier	03	552	921	0	2	2	0	0	NC	NC	NC
Auvergne	Cantal	15	384	707	0	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Haute-Loire	43	284	630	0	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Puy-de-Dôme	63	622	922	0	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Côte-d'Or	21	384	1121	0	2	2	0	0	NC	NC	NC
Bourgogne	Nièvre	58	206	753	0	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Saône-et-Loire	71	414	1388	0	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Yonne	89	435	978	0	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Côtes-d'Armor	22										
	Finistère	29	974	3757	2	2	2	2	2015	821	1194	0
	Ile-et-Vilaine	35										
Bretagne	Morbihan	56	773	3214	2	2	2	2	1977	844	1133	0
	Cher	18	282	866	2	2	2	2	472	182	110	153
	Eure-et-Loir	28	1076	2421	2	2	2	0	931	445	243	167
	Indre	36	293	1910	2	2	2	0	973	686	212	75
	Indre-et-Loire	37	894	2998	2	2	2	0	814	626	155	33
	Loire-et-Cher	41	623		2	2	2	0	1473	921	379	173
	Loiret	45	489	2289	2	2	2	2	326	270	24	32
	Ardenne	08	271	1908	2	2	2	2	324	197	98	29
	Aube	10	288	1603	2	2	2	2	488	279	201	8
	Marne	51	381	2132	2	2	2	2	450	301	142	7
Champagne-Ardenne	Haute-Marne	52	202	1237	2	2	2	2	197	126	63	8
	Corse-du-Sud	2A										
Corse	Haute-Corse	2B										
	Doubs	25	479	2009	0	2	2	2	334	214	116	4
Franche-Comté	Jura	39	153	1491	0	2	2	2	172	99	64	9
	Haute-Saône	70	272	1297	0	2	2	2	222	122	84	16
	Territoire-de-Belfort	90	62	537	0	2	2	2	125	82	43	0
	Seine-Paris	75										
	Seine-et-Marne	77			2	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Yvelines	78	1184	2656	2	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Essonne	91	1331	3111	2	2	2	0	520	277	196	47
	Hauts-de-Seine	92										
	Seine-Saint-Denis	93	962		2	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Val-de-Marne	94										
Ile-de-France	Val-d'Oise	95										
	Aude	11	653	1903	2	2	2	2	944	536	209	199
	Gard	30	1043	1950	2	2	2	2	671	323	246	102
	Hérault	34	1164	2535	2	2	2	2	765	389	205	171
	Lozère	48	477		2	2	2	2	257	140	38	79
	Pyénées-Orientales	66	783	2104	2	2	2	2	971	602	230	139
	Corrèze	19	481		2	2	2	2	611	534	5	72
	Creuse	23										
	Haute-Vienne	87										
	Lorraine	Meurthe-et-Moselle	54									
Meuse		55										
Moselle		57										
Vosges		88										
Arège		09	554	1482	2	2	2	0	0	NC	NC	NC
Aveyron		12	1128	2243	2	2	2	0	661	259	185	214
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne	31	2393		2	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Gers	32						0	0	NC	NC	NC
	Lot	46						0	0	NC	NC	NC
	Hautes-Pyrénées	65	732		2	2	2	0	0	NC	NC	NC
Tarn	Tarn	81	1473	4977	2	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Tarn-et-Garonne	82	754		2	2	2	0	0	NC	NC	NC

A	B	C	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC
Régions	Départements	N°	Nbre de sites, dans BASIAS, ayant encore une activité industrielle	Nbre de sites dans BASIAS nationale (Internet)	Type des sites et de données de BASIAS affichés sur internet	Résultats de la grille de sélection de BASIAS si elle a été mise en œuvre. (Borsqu'elle n'a pas été faite, car non soustraite par le CP, mettre "NC" en colonnes Y, AA, AB, AC)						
					Sites en activité industrielle (0; non; 2; out)	Sites à activité industrielle finie, partiellement ou totalement (0; non; 2; out)	Sites dont l'état d'activité est inconnu (0; non; 2; out)	Résultats de la grille de sélection de BASIAS (0; non; 2; out)	Nbre de sites soumis à la grille de sélection de BASIAS	Nbre de sites en catégorie 8 à 5a	Nbre de sites en catégorie 5b et 4	Nbre de sites en catégorie 3 et 2
Nord - Pas de Calais	Nord	59	5891	10908	2	2	2	2	5856	3700	999	1157
	Pas de Calais	62	1379	3409	2	2	2	2	1911	1237	461	213
Basse-Normandie	Calvados	14	566	2355	2	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Manche	50	215	1140	2	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Orne	61	532	2040	2	2	2	0	0	NC	NC	NC
Haute-Normandie	Eure	27	963	2315	2	2	2	2	547	477	70	0
	Seine-Maritime	76	2019	4870	2	2	2	2	1305	703	570	32
Pays-de-Loire	Loire-Atlantique	44	1659	3738	2	2	2	0	1391	598	320	392
	Maine-et-Loire	49	1609	2802	2	2	2	0	820	316	235	264
	Mayenne	53	1096	1970	2	2	2	0	741	289	139	314
	Sarthe	72	1103	2251	2	2	2	0	938	410	417	97
	Vendée	85	1256		2	2	2	0				
	Aisne	02										
	Oise	60	1853		2	2	2	0	0	NC	NC	NC
	Somme	80	1010		2	2	2	0	0	NC	NC	NC
Poitou-Charentes	Charente-Maritime	16	920	2254	2	2	2	0	472	216	223	33
	Deux-Sèvres	79	614	3005	2	2	2	0	367	152	16	199
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Vienne	86										
	Alpes de Haute-Provence	04										
	Hautes-Alpes	05										
	Alpes-Maritimes	06										
	Bouches-du-Rhône	13	682	4367	2	2	2	2	2091	916	562	612
	Var	83										
Rhône-Alpes	Vaucluse	84	375	2951	2	2	2	2	729	395	321	13
	Ain	01		98								
	Ardeche	07		55								
	Drôme	26		120								
	Isère	38		134								
	Loire	42	1128	651	0	2	2	2	538	228	91	216
	Rhône	69		596								
	Savoie	73		41								
	Haute-Savoie	74		210								
	Réunion	97-4	22						124	35	0	26
Total			56156	122272					37146	20472	10904	5697

Annexe 4

Tableau relatif aux divers éléments de cadrage des inventaires selon les départements, aux rapports édités et à leur diffusion, ainsi qu'au nombre de sites géoréférencés

A	B	C	AE	AF	AG	AH	AI	AJ	AK	AL	AM	AN	AO
Région	Département	N°	Différences par rapport à la méthodologie nationale	Quels sont les critères retenus pour sélectionner les sites à visiter?	Références des rapports (l'étape et/ou final)	Liste de diffusion des rapports (prévisionnelle ou réalisée) autres que BRGM	Existence d'une plaquette d'information pour "large public" (0 : non, 1 : oui)	Nbre de sites gérés/évalués au 31/12/2004	Coordonnées sur point centralisé du site (Oui ou Non)	Coordonnées X et Y de l'adresse : GPS, fichiers, fichiers d'adresses... (Oui ou Non)	Exploitation des fichiers la préfecture (Oui ou Non)	Nbre de sites dans le GIDC (donnée variable selon la date de version)	Exploitation du fichier GIDC (Oui ou Non)
Alsace	Bas-Rhin	67	Les fiches relatives à l'instruction des critères conventionnels et à la méthode de sélection de BASIAS ne sont pas retenues par le CP	Classement : on visite les sites mal localisés afin de pouvoir préciser l'adresse et les coordonnées X et Y, ainsi que ceux sur lesquels on manque d'information relative à l'usage actuel	Test sur une zone industrielle de Strasbourg (R3363 de 12/1999) ; Rapport d'étape RP-51346, RP-51343 et RP-51954 ; Rapport final RP-53846 de janvier 2005	CR Alsace, AERM, ADEME, DRIRE, DIRENEMA, CU de Strasbourg	0	3842	Oui	N	Oui	928	En partie
	Haut-Rhin	68		Visite des sites des 22 communes les plus fournies en sites	Test sur vallée de Than-Mulhouse (R38170 de 12/1999) ; Rapport d'étape RP-51346, RP-51363 et RP-51954 ; Rapport final RP-52440 de 2003	CR Alsace, AERM, ADEME, DRIRE, DIRENEMA	0	4921	Oui	N	N	649	En partie
Aquitaine	Dordogne	24	Calcul des coordonnées X et Y au fur et à mesure des dépouillements en archive, après le report des sites sur cartes à 1:20000	Visite des sites des 10 communes les plus fournies en sites	IHR / 24 (BRGM / RP-50069-FR)	Ademe, A medra, CR, AEAG, DRIRE, MATEISEI	2	1574	Oui	N	En partie	?	N
	Gironde	33	La consultation des maîtres de site avant le dépouillement des archives, ayant donné de meilleurs retours, doit absolument être faite après l'établissement des dossiers d'archives et la consultation des services déconcentrés de l'Etat.	Visites pour les sites concernés uniquement par un DU d'un volume de stockage > ou = à 50m3	IHR / 33 (R39977 de 03/1998)	Ademe, A medra, CR, AEAG, DRIRE, MATEISEI	2	3054	Oui	N	N	?	N
Bretagne	Finistère	29	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	Rapport final : RP-40734-FR de décembre 2000	Membres du CP	0	1473	Oui	N	Oui	?	N
	Ille-et-Vilaine	35	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	Rapport final : RP-51789 de 2002	Membres du CP	0	778	OUI	N	Oui	?	N
Centre	Cher	18	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	Rapport final : RP-51370-FR de décembre 2001	Membres du CP	0	914	OUI	N	Oui	?	N
	Eure-et-Loir	28	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	IHR/63 (R39822 de 03/1998)	Membres du CP	0	1121	OUI	N	Oui	?	N
Champagne-Ardenne	Aube	10	Pas de recherche toponymique sur cartes anciennes ; nbre de sites limité à 200	Les visites non pontées que sur les sites dont l'activité est du Groupe 1 (défini par le SEI) et sur DU > ou = à 50 m3	Rapport d'étape (R40382 de 11/1998) ; Rapport d'avancement RP-51221 de 10/2001 ; Rapport final RP-51936 de 12/2002	Membres du CP	0	1389	Oui	Rares sites géométrisés par l'adresse	Non	Environ 1300	N
	Marne	51	Pas de recherche toponymique sur cartes anciennes ; nbre de sites à activité limitée	visite limitée aux sites mal localisés	RP 50891, décembre 2001	Comité de pilotage	0	1486	Oui	N	N	?	N
Corse	Haute-Corse	2B	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52302 de septembre 2003	Comité de pilotage	0	1941	Oui	Quelques sites géométrisés par l'adresse	N	?	N
	Haute-Maine	52	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-53439 de novembre 2004	Comité de pilotage	0	2314	Oui	N	En partie	?	N
Franche-Comté	Jura	39	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	Rapport final BRGM/RP-50545-FR de septembre 2003	Comité de pilotage	0	1646	Oui	N	N	?	N
	Haute-Saône	70	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	Rapport final BRGM/RP-50765-FR de décembre 2000	Comité de pilotage	0	826	Oui	N	N	?	N
Ile-de-France	Seine-et-Marne	77	Pas de recherche toponymique sur cartes anciennes ; nbre de sites à activité limitée	visite limitée aux sites mal localisés	Rapport final BRGM/RP-50765-FR de décembre 2000	DRIRE, Préfecture, AESN, AERM, CR, ADEME, CRCI, DIREN, Archives départementales, DRAC	2	1076	Oui	Rares sites géométrisés par l'adresse	N	?	N
	Yvelines	78	Pas de recherche toponymique sur cartes anciennes ; nbre de sites à activité limitée	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	N	?	N
Languedoc-Roussillon	Hérault	34	Méthode complète classique. Les stations servies de capacités < à 10m3 n'ont pas été recensées	Nbre de sites visités : 1270 (sur 6300 inventoriés) sur activités du 1er groupe 1 et DU > ou = à 100 m3	RP-53102 de octobre 2004	DRIRE, AESN, Ademe, CR, Préfecture	0	589	Oui	N	N	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique. Les stations servies de capacités < à 10m3 n'ont pas été recensées	visite limitée aux sites mal localisés	RP-53105	Comité de pilotage	0	3873	Oui	N	Non	?	N
Lorraine	Moselle	57	Méthode complète classique. Les stations servies de capacités < à 10m3 n'ont pas été recensées	Pas de visite réalisées à ce jour	RP-53105	Comité de pilotage	0	1416	Oui	N	Non	?	N
	Vosges	88	Méthode complète. Les stations servies de capacités < à 10m3 n'ont pas été recensées	Pas de visite réalisées à ce jour	RP-53105	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Midi-Pyrénées	Tarn-et-Garonne	82	Recadrage de la méthodologie (décembre 2002) ; critères environnementaux non fait et nombre réduit de visites	Seuls les sites de Strasbourg non localisés et/ou à été d'activité inconnu sont visités	RP-52914-FR de novembre 2004	Comité de pilotage	0	1679	Oui	N	Non	?	N
	Nord - Ardèche	69	Méthode complète. Les stations servies de capacités < à 10m3 n'ont pas été recensées	Créations classiques	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1706	Oui	N	Non	?	N
Normandie	Calvados	14	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	224	Oui	N	Non	?	N
	Mayenne	53	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-53007	Comité de pilotage	0	2783	Oui	N	Oui	?	N
Pays de la Loire	Mayenne	53	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-53102 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	589	Oui	N	Non	?	N
	Mayenne	53	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-53102 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	589	Oui	N	Non	?	N
Picardie	Aisne	01	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Seine-et-Marne	77	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Poitou-Charentes	Deux-Sèvres	79	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Deux-Sèvres	79	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Rhône-Alpes	Isère	38	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Isère	38	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sous-Pyrénées	Lot	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Pyrénées	Tarn	81	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Tarn	81	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-53412 de octobre 2004	Comité de pilotage	0	1187	Oui	N	Non	?	N
Sud-Ouest	Lot-et-Garonne	47	Méthode complète classique	visite limitée aux sites mal localisés	RP-52701 de décembre 2003 ; RP-5341								

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD											
Région	Département	N°	Période couverte par l'inventaire		ICPE à autorisation	ICPE à déclaration	Site ayant encore une activité industrielle (autres partiellement)	Site "militaire"	Décharges (des inventaires précédents: ADMIS, CG, DPASS)	Décharges en cours des archives	Cartes de dépouilles	Cartes de l'inventaire précédent	Cartes des archives	Sites miniers	Transformateurs	Aéroport/Aérogare (dossiers d'archive ou carte IGN)	DLI (périmètre de volume sur plan, directement dans la colonne)	Stations servies (quel que soit le volume de stockage)	Activité du groupe 3 in restaurant (ANDRA dans dossier)	Carage > ou = à 400 m2 surface connue	Zone de stockage de boues de dragage	Site de stockage de marées noires	Boue de forage pétrolier	Fabrication et distillation alcool	Hôtels, cliniques, laboratoires, analyses	Caractéristiques et dépôts SIRET (anciennes ou récentes)	Téléfonie et blanc bisseries in distributeur	Centre de traitement	Station d'épuration urbaine	Site de BASOL (version validée à la date de l'IHR)										
			Date de début de la période couverte par l'inventaire	Date de fin de la période couverte par l'inventaire																																				
Nord-Pas de Calais	Nord : Artois Cambrai	59	1880	1971	2	2	2	0	0	2	0	0	0	2	0	2	10	2	0	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2										
		59	1880	1971	2	2	2	2	0	0	2	0	0	2	0	2	10	2	0	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2									
		62	1880	1987	2	2	2	2	0	0	2	0	0	2	0	2	10	2	0	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2								
		62	1880	1987	2	2	2	2	0	0	2	0	0	2	0	2	10	2	0	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2							
		62	1880	1989	2	2	2	2	0	0	2	0	0	2	0	2	10	2	0	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2						
		62	1880	1989	2	2	2	2	0	0	2	0	0	2	0	2	10	2	0	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2					
		62	1880	1989	2	2	2	2	0	0	2	0	0	2	0	2	10	2	0	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2					
		62	1880	1989	2	2	2	2	0	0	2	0	0	2	0	2	10	2	0	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2				
		62	1880	1971	2	2	2	2	0	0	2	0	0	2	0	2	10	2	0	2	2	2	2	2	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2				
Basse-Normandie	Calvados	14	1850	1990	2	2	2	0	1	0	0	0	0	1	0	0	10	2	1	2	0	0	0	2	0	1	2	2	0	1	2	0	1							
		50	1850	1990	2	2	2	2	0	1	0	0	0	1	0	0	10	2	1	2	0	0	0	2	0	1	2	2	0	1	2	0	1							
		61	1850	1990	2	2	2	2	0	1	0	0	0	1	0	0	10	2	1	2	0	0	0	2	0	1	2	2	0	1	2	0	1							
Haute-Normandie	Eure	27	1850	1992	2	2	2	0	2	0	0	0	0	2	0	0	10	2	0	2	1	0	0	2	0	0	2	0	0	2	0	0	1							
		76	1850	1992	2	2	2	2	0	2	0	0	0	2	0	0	10	2	0	2	1	0	0	2	0	0	2	0	0	2	0	0	1							
		44	1850	1997	2	1	2	0	2	2	1	1	2	2	2	2	10	2	2	2	2	0	2	0	0	2	2	2	2	2	2	2	0							
Pays de Loire	Maine-et-Loire	49	1850	1998	2	1	2	0	2	2	1	1	2	2	2	10	2	2	2	2	2	0	2	0	0	2	2	2	2	2	2	2	0							
		53	1850	2001	2	1	2	0	2	2	1	1	2	2	2	10	2	2	2	2	2	0	2	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2					
		72	1850	1998	2	1	2	0	2	2	2	1	1	2	2	2	10	2	2	2	2	2	0	2	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2				
Picardie	Vendée	85	1850		2	1	2	0	2	2	1	1	2	2	2	10	2	2	2	2	2	2	0	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2					
		02	1850	1995	2	2	2	0	0	2	0	1	2	2	2	2	10	2	2	2	2	2	0	2	0	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2				
		60	1866	1995	2	2	2	0	0	2	0	1	9	2	2	2	10	2	2	2	2	2	0	2	0	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2			
Poitou-Charentes	Somme	80	1865	2002	2	2	2	0	0	2	0	1	9	2	2	10	2	2	2	2	2	0	2	0	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2			
		16	1850	1998	2	2	2	2	2	1	2	0	2	1	1	2	50	2	1	2	0	0	0	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2			
		17																																						
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Deux-Sèvres	79	1850	2000	2	2	2	2	1	2	0	2	2	2	2	50	2	2	1	2	0	0	0	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
		86																																						
		04																																						
Rhône-Alpes	Vienne	83	1850	1975	2	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	2	10	2	2	2	0	0	0	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		
		84	1850	1975	2	2	2	2	1	0	0	0	0	0	0	2	10	2	2	2	2	0	0	0	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
		01																																						
Antilles-Guyane	Ardèche	07			2	1	0	0	0	1	0	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
		26			2	1	0	0	0	0	1	0	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		38			2	1	0	0	0	0	1	0	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Réunion	Isère	42	1850	1990	2	1	0	0	0	1	0	1	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
		69			2	1	0	0	0	0	1	0	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		73			2	1	0	0	0	0	1	0	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Réunion	Haute-Savoie	74			2	1	0	0	0	1	0	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		97-1																																						
		97-2																																						
Réunion	Martinique	97-3																																						
		97-4	1820	2000	2	2	1	0	0	1	2	0	0	9	2	0	10	2	9	2	9	9	9	2	0	0	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF	AG					
Région	Département	N°	Période couverte par l'inventaire	Date de fin de la période couverte par l'inventaire	ICPE à déclaration	ICPE à autorisation	Sites ayant encore une activité industrielle	Sites "militaires"	Décharges (des inventaires préexistants: A.D.M.E., C.G., D.D.A.S.S.)	Décharges en dossiers des archives départementales	Cartières d'inventaires préexistants	Cartières en dossiers des archives départementales	Sites miniers	Transformateurs	Aéroport / Aéroport (dossiers d'archive ou D.M. (plan rectangulaire) ou dans la colonne)	Stations servies (quel que soit le volume de activité du groupe à inventer: I.A.N.D.R.A. Carage > ou = à 400 m ² surface comme dans Zone de stockage de boues de dragage Site de stockage de matières	Boues de forage et pétrole	Raffinerie et distillerie	Alcool	Hopitaux, cliniques	Laboratoires, analyses	Cartes de triage et dépôts	SNCF (gares et stations)	Centrales électriques	Centrales électriques	Stations d'épuration	Municipalités	Sites de B.A.S.O.L. (version valide à la date de l'IHR)	Différences par rapport à la méthodologie nationale	Quels sont les critères retenus pour sélectionner les sites à visiter?	Références des rapports (d'étape et/ou final)						
	Vienne	86																																			
	Alpes de Haute-Provence	04																																			
	Hautes-Alpes	05																																			
	Alpes-Maritimes	06																																			
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Bouches-du-Rhône	13	1830	1968	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	2	10	2	2	2	0	0	0	2	1	1	2	0	0	2								
		Var 83	1830	1975	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	10	2	2	2	0	0	0	2	1	1	2	0	0	2							
	Vaucluse	84	1830	1975	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	2	10	2	2	2	0	0	0	2	1	1	2	0	0	2								
	Ain	01			2	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	9	0	0	1	1	1	0	1									
	Ardèche	07			2	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	9	0	0	1	1	1	0	1									
	Drôme	26			2	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	9	0	0	1	1	1	0	1									
	Isère	38			2	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	9	0	0	1	1	1	0	1									
Rhône-Alpes	Loire	42	1850	1990	2	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	9	0	0	1	1	1	0	1									
		Rhône	69			2	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	9	0	0	1	1	1	0	1								
		Savoie	73			2	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	9	0	0	1	1	1	0	1								
		Haute-Savoie	74			2	1	0	0	1	0	1	1	1	1	0	50	1*	0	1	0	9	0	0	1	1	1	0	1								
	Guadeloupe	97-1																																			
Antilles-Guyane	Martinique	97-2																																			
		Guyane	97-3																																		
Réunion		97-4	1820	2000	2	2	1	0	1	2	0	0	9	2	0	10	2	9	2	9	9	9	2	0	0	2	0										

A	B	C	AH	A	B	C	AI	AJ	AK	AL	AM	AN	AO
Région	Département	N°	Liste de diffusion des rapports (prévisionnelle ou réalisée) autres que BRGM	Région	Département	N°	Existence d'une plaquette d'information pour "large public" (0 : non ; 2 : oui)	Nbre de sites géoréférencés au 31/12/2004	Coordonnées sur point central de site (Oui ou Non)	GPS, fichier télécom, fichiers divers... (Oui ou Non)	Exploitation des fichiers de la préfecture (Oui ou Non)	Nbre de sites dans le fichier GIDIC (donnée variable selon la date de version)	Exploitation du fichier GIDIC (Oui ou Non)
	Vienne	86			Vienne	86							
	Alpes de Haute-Provence	04			Alpes de Haute-Provence	04							
	Hauts-Alpes	05			Hauts-Alpes	05							
	Alpes-Maritimes	06			Alpes-Maritimes	06							
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Bouches-du-Rhône	13	Membres du CP : Association des maires ; DDE	Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Bouches-du-Rhône	13	0	3667	Oui	Rares sites géoréférencés par l'adresse	Oui	?	N
	Var	83			Var	83	0					?	N
	Vaucluse	84	Membres du CP : Préfecture		Vaucluse	84	0	1527	Oui	Non	Oui	?	N
	Ain	01	ADEME, Conseil Régional, APORA, AERMC, Préfectures, CRCI, UPRHA, FRAPNA, Conseils généraux, DRIRE (GS), les CCJ, les DDE, les AD, les Associations et Unions patronales, ou Groupements interprofessionnels de tous les dépt., la Société d'équipement de 42, EPORA compétence 42 et 69), Communauté Urbaine de Lyon, DDASS/69, DDAF/69, SNRS/69, MATE/SEI (via Dme)		Ain	01			Oui	N	Non	?	N
	Ardèche	07			Ardèche	07			Oui	N	Non	?	N
	Drôme	26			Drôme	26			Oui	N	Non	?	N
	Isère	38			Isère	38			Oui	N	Non	?	N
Rhône-Alpes	Loire	42		Rhône-Alpes	Loire	42	2		Oui	N	Non	?	N
	Rhône	69			Rhône	69			Oui	N	Non	?	N
	Savoie	73			Savoie	73			Oui	N	Non	?	N
	Haute-Savoie	74			Haute-Savoie	74			Oui	N	Non	?	N
Antilles-Guyane	Guadeloupe	97-1		Antilles-Guyane	Guadeloupe	97-1							
	Martinique	97-2			Martinique	97-2							
	Guyane	97-3			Guyane	97-3							
Réunion	Réunion	97-4	Ademe, DRIRE,	Réunion	Réunion	97-4							



Centre scientifique et technique
Service Environnement industriel et procédés innovants
3, avenue Claude-Guillemain
BP 6009 – 45060 Orléans Cedex 2 – France – Tél. : 02 38 64 34 34